

Journal des Musées N° 3 - Signalétique du nouvel accrochage au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Demande de subvention à la DRAC Franche-Comté

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :

I - Afin de répondre au besoin d'information sur le programme des expositions et de l'ensemble des activités initiées et présentées dans les musées de Besançon, un Journal des Musées intitulé «M comme Musées» a vu le jour en 2000. Deux parutions ont été réalisées au cours de l'année écoulée, l'une en janvier, l'autre en juin permettant ainsi aux différents publics des musées, qu'ils soient du centre-ville ou de la Citadelle, d'être informés sur ce qui se passait dans l'ensemble des sites. Compte tenu du succès rencontré et du besoin ainsi créé, il y aurait lieu de poursuivre les parutions en 2001. Pour cette année, un seul numéro, le n° 3, pourrait présenter le programme des activités de la saison 2001 dans les cinq musées de Besançon. Comme pour les numéros 1 et 2, le tirage est prévu à 10 000 exemplaires et le coût estimé à 40 000 F (6 097,96 €).

II - Après le démontage et le départ de l'exposition «*Gustave COURBET et la Franche-Comté*» fin 2000, exposition qui occupait la quasi totalité des espaces du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, la Direction des Musées a souhaité à l'occasion de la remise en place des collections permanentes, créer un «événement» en présentant un «nouveau musée» au public grâce à un nouvel accrochage, tout à fait différent de celui auquel les visiteurs étaient habitués. Pour accompagner cette nouvelle présentation, il est nécessaire de modifier la signalétique et de faire réaliser un ensemble de panneaux pédagogiques correspondant à ce nouvel itinéraire dans les collections permanentes. Le coût de cette opération est estimé à 55 000 F (8 384,70 €).

Budget dépenses :		
Coût total pour les 2 opérations :	95 000 F	(14 482,66 €)
Budget recettes :		
Ville de Besançon :	70 000 F	(10 671,43 €)
DRAC Franche-Comté	25 000 F	(3 811,23 €)

Le Conseil Municipal est invité à donner son avis sur ces propositions, à solliciter une subvention de 25 000 F (3 811,23 €) auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté et à inscrire cette somme dès réception de la notification, par décisions modificatives au budget de l'exercice courant, en recettes sur l'imputation 92.322/74718 (participation de l'Etat), et en dépenses sur l'imputation 92.322/ 6236 code service 52010.

«**M. LE MAIRE** : C'est une opération intéressante, on fait donc une demande de subvention à la DRAC.

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : Juste une petite question d'ordre purement technique : il y avait eu je crois l'année dernière deux numéros du journal M comme Musée. Il n'y en aura qu'un cette année, c'est exceptionnel, est-ce que c'est un problème de baisse de budget ? Pourquoi n'y en a-t-il pas eu deux ?

M. LE MAIRE : L'année dernière c'était une année électorale, ce doit être pour cela !

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : C'est vous qui le dites !

M. Michel ROIGNOT : Je n'en sais rien, l'année passée c'était aussi une année bissextile !

M. LE MAIRE : Honnêtement, on n'en sait rien. C'est une proposition faite par la Direction du Musée et nous pensons que c'est une bonne idée».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2001.

14 juin 2001